



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42222>

Département(s) de publication : 12

Annonce n° 26-42222

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES, PARCELLAIRES ET NEGOCIATIONS FONCIERES POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'AVEYRON - 4 LOTS

**Description** : Pour chaque lot : accords-cadres à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000 € HT.

**Identifiant de la procédure** : 429fd500-38b9-4968-9ab0-9d175d8ff21a

**Identifiant interne** : 2026R0028

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71351810 Services topographiques

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Aveyron ( FRJ22 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Pour les quatre lots : - Les candidats sont informés qu'ils ne doivent pas tenir compte du nombre de participants portés dans cet avis. En effet, les documents de la consultation ne prévoient pas de nombre maximal. - Sous réserve de

disposer d'un nombre d'offres suffisant, le contrat sera attribué à 2 opérateurs économiques maximum par lot, dont les offres sont économiquement les plus avantageuses et donc les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4**

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Aveyron Services #Mobilités Nord

**Description :** Accord-cadre multi-attributaire de services à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000,00 euros HT conformément aux articles R2162-2, R2162- 2° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. A la date de renouvellement du contrat, ce dernier pourra être reconduit trois (3) fois tacitement par période d'un an.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71351810 Services topographiques

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Aveyron ( FRJ22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

**Informations complémentaires :** Les candidats sont informés qu'ils ne doivent pas tenir compte du nombre de participants porté dans cet avis (article 5.1.15 « techniques » du présent avis). En effet, les documents de la consultation ne prévoient pas de nombre de maximal. Sous réserve de disposer d'un nombre d'offres suffisant, le contrat sera attribué à 2 opérateurs économiques maximum par lot, dont les offres sont économiquement les plus avantageuses et donc les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** - Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)  
- Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)

**Critère :** Chiffre d'affaires annuel général

**Description :** Le candidat est tenu de renseigner au sein du formulaire DC2, les informations relatives au chiffre d'affaires des trois dernières années aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment).

**Critère :** Outils, usines ou équipements techniques

**Description :** Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités techniques du candidat, le cas échéant.

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** Pour les prestations en liaison avec les services du cadastre, le titulaire devra justifier la compétence de "Géomètre expert", soit en interne, soit au sein d'un groupement. Ces prestations concernent : - Dossier Parcellaire, - Document modificatif du parcellaire cadastral (DMPC) numérique, - Bornage - NGF. Les candidats devront fournir une copie de leur agrément "Géomètre expert". Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

**Critère :** Effectif moyen annuel

**Description :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique (pondération : 60)

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations (pondération : 40)

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.aveyron.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.aveyron.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/05/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 10**

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n° 358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui traite les offres :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002**

**Titre :** Aveyron Services #Mobilités Ouest

**Description :** Accord-cadre multi-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000 Euros HT conformément aux articles R.2162-2, R. 2162-2° et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. A la date de renouvellement du contrat, ce dernier pourra être reconduit trois (3) fois tacitement par période d'un an.

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71351810 Services topographiques

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Aveyron ( FRJ22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Les candidats sont informés qu'ils ne doivent pas tenir compte du nombre de participants porté dans cet avis (article 5.1.15 « techniques » du présent avis). En effet, les documents de la consultation ne prévoient pas de nombre de maximal. Sous réserve de disposer d'un nombre d'offres suffisant, le contrat sera attribué à 2 opérateurs économiques maximum par lot, dont les offres sont économiquement les plus avantageuses et donc les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** - Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)  
- Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)

**Critère :** Chiffre d'affaires annuel général

**Description :** Le candidat est tenu de renseigner au sein du formulaire DC2, les informations relatives au chiffre d'affaires des trois dernières années aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment).

**Critère :** Outils, usines ou équipements techniques

**Description :** Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités techniques du candidat, le cas échéant.

**Critère :** Références sur des services spécifiés

**Description :** Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par

une déclaration de l'opérateur économique. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Pour les prestations en liaison avec les services du cadastre, le titulaire devra justifier la compétence de "Géomètre expert", soit en interne, soit au sein d'un groupement. Ces prestations concernent : - Dossier Parcellaire, - Document modificatif du parcellaire cadastral (DMPC) numérique, - Bornage - NGF. Les candidats devront fournir une copie de leur agrément "Géomètre expert. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique (pondération :60)

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations (pondération : 40)

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Adresse des documents de marché** : <https://www.aveyron.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.aveyron.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/05/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 10

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n° 358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui traite les offres :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre** : Aveyron Services #Mobilités Centre

**Description** : Accord-cadre multi-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000 Euros HT conformément aux articles R.2162-2, R. 2162-2° et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. A la date de renouvellement du contrat, ce dernier pourra être reconduit trois (3) fois tacitement par période d'un an.

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71351810 Services topographiques

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Aveyron ( FRJ22 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 12 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)** : oui

**Informations complémentaires** : Les candidats sont informés qu'ils ne doivent pas tenir compte du nombre de participants porté dans cet avis (article 5.1.15 « techniques » du présent avis). En effet, les documents de la consultation ne prévoient pas de nombre de maximal. Sous réserve de disposer d'un nombre d'offres suffisant, le contrat sera attribué à 2 opérateurs économiques maximum par lot, dont les offres sont économiquement les plus avantageuses et donc les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection** : Avis

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : - Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)  
- Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)

**Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Le candidat est tenu de renseigner au sein du formulaire DC2, les informations relatives au chiffre d'affaires des trois dernières années aux fins

d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment).

**Critère** : Outils, usines ou équipements techniques

**Description** : Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités techniques du candidat, le cas échéant.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

**Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Pour les prestations en liaison avec les services du cadastre, le titulaire devra justifier la compétence de "Géomètre expert", soit en interne, soit au sein d'un groupement. Ces prestations concernent : - Dossier Parcellaire, - Document modificatif du parcellaire cadastral (DMPC) numérique, - Bornage - NGF. Les candidats devront fournir une copie de leur agrément "Géomètre expert". Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

**Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur Technique (pondération : 60)

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 60

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations (pondération : 40)

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.aveyron.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.aveyron.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/05/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 10

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n° 358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les

candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui traite les offres :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Aveyron Services #Mobilités Sud

**Description :** Accord-cadre multi-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000 Euros HT conformément aux articles R.2162-2, R. 2162-2° et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. A la date de renouvellement du contrat, ce dernier pourra être reconduit trois (3) fois tacitement par période d'un an.

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71351810 Services topographiques

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Aveyron ( FRJ22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Les candidats sont informés qu'ils ne doivent pas tenir compte du nombre de participants porté dans cet avis (article 5.1.15 « techniques » du présent avis). En effet, les documents de la consultation ne prévoient pas de nombre de maximal. Sous réserve de disposer d'un nombre d'offres suffisant, le contrat sera attribué à 2 opérateurs économiques maximum par lot, dont les offres sont économiquement les plus avantageuses et donc les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Sources des critères de sélection : Avis

##### **Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : - Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)  
- Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)

##### **Critère** : Chiffre d'affaires annuel général

**Description** : Le candidat est tenu de renseigner au sein du formulaire DC2, les informations relatives au chiffre d'affaires des trois dernières années aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment).

##### **Critère** : Outils, usines ou équipements techniques

**Description** : Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités techniques du candidat, le cas échéant.

##### **Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

##### **Critère** : Références sur des services spécifiés

**Description** : Pour les prestations en liaison avec les services du cadastre, le titulaire devra justifier la compétence de "Géomètre expert", soit en interne, soit au sein d'un groupement. Ces prestations concernent : - Dossier Parcellaire, - Document modificatif du parcellaire cadastral (DMPC) numérique, - Bornage - NGF. Les candidats devront fournir une copie de leur agrément "Géomètre expert". - Il peut être fourni d'autres éléments permettant de justifier les capacités professionnelles du candidat, le cas échéant.

##### **Critère** : Effectif moyen annuel

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

### 5.1.10 Critères d'attribution

#### **Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : valeur technique (pondération : 60)

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations (pondération : 40)

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.aveyron.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.aveyron.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/05/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 10

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n° 358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Toulouse

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Organisation qui traite les offres :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

**Numéro d'enregistrement :** 22120001700012

**Adresse postale :** Direction des Marchés et de l'Achat Public - CS 43147

**Ville :** RODEZ

**Code postal :** 12000

**Subdivision pays (NUTS) :** Aveyron ( FRJ22 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marches@aveyron.fr

**Téléphone :** 05 65 55 03 50

**Adresse internet :** www.aveyron.fr

**Profil de l'acheteur :** www.aveyron.fr

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Toulouse

**Numéro d'enregistrement** : 17310005800010

**Adresse postale** : 68 rue Raymond IV - B.P. 7007

**Ville** : Toulouse Cedex 7

**Code postal** : 31068

**Subdivision pays (NUTS)** : Haute-Garonne ( FRJ23 )

**Pays** : France

**Téléphone** : +33 562735757

**Télécopieur** : +33 562735740

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : ee1d5bf0-37e4-457f-add7-ddd4c384981e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 24/04/2026 à 20:40

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24/04/2026